

Perspectives

N°25/065 – 21 février 2025

ALLEMAGNE – Élections fédérales État des lieux pré-électoral

- **Les partis de la coalition ont connu un sévère revers lors des élections régionales de septembre, mais le Brandebourg a donné un répit à Scholz.**
- **La coalition s'est effondrée après la destitution de Lindner en novembre.**
- **O. Scholz a perdu la confiance de l'assemblée fédérale en décembre, ce qui a conduit à la convocation d'élections anticipées le 23 février.**
- **F. Merz est en tête dans les sondages et pourrait devenir le prochain chancelier fédéral avec le soutien des sociaux-démocrates.**
- **L'AfD émergerait comme leader de l'opposition.**

L'élection au Brandebourg a donné un répit à Scholz

Trois élections régionales se sont tenues dans des États orientaux en septembre dernier, lesquelles rendent compte de changements notables à l'œuvre sur la scène politique allemande. Le faible poids démographique (10%) de ces régions dans l'ensemble de la Fédération ne diminue pas l'importance de ces résultats pour le débat politique.

Les bons résultats de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) ont donné un nouvel élan à la consolidation de la droite nationale-conservatrice. Bien que les résultats n'aient pas été une surprise au regard des enquêtes, une nouvelle étape s'est ouverte pour la formation politique « bleu ciel ». L'AfD est arrivée en première position en Thuringe et en deuxième position en Saxe et en Brandebourg.

Les élections ont également permis l'entrée dans les parlements régionaux de la gauche nationaliste

de l'Alliance Sahra Wagenknecht (BSW). La BSW est issue d'une scission de la formation anti-capitaliste progressiste la Gauche (*Die Linke*) il y a treize mois, qui a été fortement endommagée par la fuite des voix. La Gauche a perdu le gouvernement de la Thuringe, près des deux tiers de ses voix en Saxe et en Thuringe, et toute représentation au parlement de l'État de Brandebourg.

Le principal parti d'opposition de l'assemblée fédérale, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), a conservé sa première position en Saxe, malgré la perte de sièges, elle connaît un recul de même ampleur en Brandebourg et obtient la deuxième place en Thuringe. Par ailleurs, le parti libéral-conservateur Électeurs libres (FW) a obtenu la représentation minimale au parlement de l'État de Saxe, mais a perdu ses sièges en Brandebourg.

Le Parti social-démocrate (SPD) a obtenu de mauvais résultats en Saxe et en Thuringe, où la formation continue sa dégringolade vers le seuil minimal nécessaire pour siéger aux parlements régionaux. En revanche, le SPD a bénéficié en Brandebourg de la concentration des voix autour de son candidat au poste de ministre-président de l'État, au détriment du reste des formations, face à l'AfD. En effet, malgré le basculement en faveur de l'AfD que les sondages anticipaient début septembre, le SPD a enregistré une très forte hausse des intentions de vote après le résultat des élections en Saxe et en Thuringe le 1^{er} septembre.

Les partenaires minoritaires de la coalition qui soutient le gouvernement fédéral ont connu un sévère revers. D'un côté, les Verts (*Bündnis 90/Die Grünen*) ont perdu un tiers de leurs sièges en Saxe et ne sont plus présent en Thuringe et en Brandebourg. De l'autre, le Parti libéral-démocrate (FDP) a également perdu tous ses sièges en

Thuringe, le seul de ces trois parlements régionaux dans lequel la formation était présente.

L'effondrement de la coalition

Le chancelier fédéral Olaf Scholz (SPD), le vice-chancelier et ministre fédéral de l'Économie Robert Habeck (*Bündnis 90/Die Grünen*) et le ministre fédéral des Finances Christian Lindner (FDP) ont présenté en juillet l'Initiative de croissance un plan contenant 49 mesures pour augmenter le potentiel de croissance de l'économie à travers la promotion de l'investissement privé, la réduction de la bureaucratie et une augmentation du nombre de travailleurs hautement qualifiés, tout en respectant le frein à l'endettement. Cependant, les trois protagonistes n'ont pas tardé à critiquer le paquet comme étant insuffisant.

R. Habeck a présenté *motu proprio* un document programmatique en octobre, dans lequel il assimile le frein à l'endettement à un frein à l'investissement et à la croissance. Le rapport propose notamment la création d'un fonds d'investissement fédéral (*Deutschlandfonds*) dédié à l'investissement dans des domaines prioritaires. Le SPD a accueilli favorablement le document, tandis que le FDP a estimé que les propositions présentées étaient en dehors des limites définies par la coalition.

Par ailleurs, un document de travail produit par Lindner a été divulgué début novembre. Le rapport contient des propositions telles que la réduction de l'impôt sur les sociétés, la réduction des dépenses publiques, la réduction de la bureaucratie et l'assouplissement des politiques climatiques. L'engagement du FDP en faveur du frein à l'endettement a été également confirmé. Bien que ces mesures répondent à la ligne politique de la formation, la publication a suscité un profond malaise parmi les autres partenaires de la coalition.

Les négociations sur le budget 2025 ont été suspendues le 6 novembre à cause de la destitution de Lindner, Scholz l'accusant de faire cavalier seul, ouvrant ainsi la porte à des élections anticipées. Lindner a reproché à Scholz son inaction face aux problématiques économiques que traverse le pays. De plus, Lindner a révélé que l'élément déclencheur de la destitution était son refus d'accéder à la demande de Scholz de soutenir une nouvelle suspension du frein à l'endettement.

Bien que Scholz ait initialement proposé un vote de confiance pour janvier, celui-ci a finalement été avancé au 16 décembre, après un accord avec le chef de l'opposition Friedrich Merz (CDU/CSU), qui l'a exhorté à sortir de l'impasse. L'arithmétique a rendu impossible au chancelier de passer le vote, conduisant ainsi à la dissolution du parlement et à

la convocation d'élections fédérales anticipées au 23 février au lieu du 28 septembre.

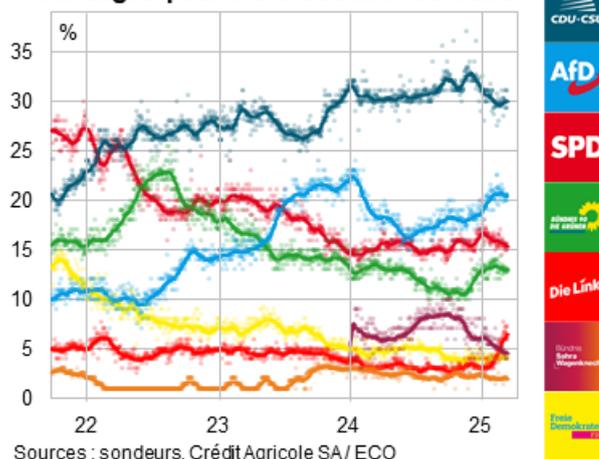
La CDU/CSU en tête

Les sondages suggèrent que les élections seront compliquées pour les partis de la coalition, notamment pour le SPD, qui aurait des résultats en nette baisse, et le FDP, qui n'obtiendrait pas de représentation à l'assemblée fédérale.

Une étude réalisée par *Institut für Demoskopie Allensbach* pour le journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, publiée le 19 septembre, fait ressortir la faiblesse du gouvernement aux yeux de l'opinion publique. Seulement 3% des personnes interrogées approuvent la coalition, tandis que le chancelier fédéral Scholz obtiendrait 9% d'opinions favorables. En comparaison, le plus mauvais score de Gerhard Schröder au cours des sept années de son mandat était de 24%, tandis qu'Angela Merkel, au cours de ses seize années de mandat, n'est pas descendue en deçà de 40%, selon les données du sondeur Infratest dimap.

Selon les sondages publiés, c'est la CDU/CSU de Merz qui arriverait en tête, recueillant 30% des intentions de vote, suivi par l'AfD d'Alice Weidel avec 20,5% des voix (soit 5,8 points de plus que lors des élections fédérales précédentes pour chacun des deux partis). Le SPD du chancelier fédéral Scholz ne viendrait qu'en troisième position, crédité de 15% des voix et perdant presque 11 points par rapport aux élections de septembre 2021 (-10,7 points). Viendraient ensuite les Verts du vice-chancelier et ministre fédéral de l'Économie Habeck, avec 13% (-1,7 point). La Gauche maintiendrait et renforcerait sa présence à l'assemblée fédérale avec 7% des voix (+1,1 point), tandis que la BSW n'obtiendrait pas de représentation avec 4,5% des votes. Enfin, le FDP de l'ancien ministre fédéral des Finances Lindner ne serait pas non plus représenté à l'assemblée fédérale, avec seulement 4% des voix (-7,4 points).

Sondages pour les élections fédérales



Les sondages ont évolué depuis l'effondrement de la coalition en novembre, avec des gagnants et des perdants. La Gauche aurait plus que doublé son score depuis janvier, grâce à une campagne centrée sur le coût de la vie et au discours de la cheffe du parti à l'assemblée fédérale Heidi Reichinnek, après que l'AfD a voté en faveur d'une résolution sur l'immigration présentée par la CDU/CSU. De même, les Verts et l'AfD ont progressé de 2,5 points, en partie grâce au soutien plus important dont bénéficient leurs candidats à la chancellerie dans l'électorat. En revanche, la CDU/CSU aurait perdu 3 points dans les sondages, tout comme le BSW, qui continue de perdre du terrain, compromettant ses chances d'obtenir une représentation à l'assemblée fédérale. Les intentions de vote pour le SPD et le FDP seraient restées inchangées, ce qui signifie que les libéraux-démocrates perdraient leur représentation.

Le système électoral vise la proportionnalité

Les électeurs éliront le 23 février les 630 membres de l'assemblée fédérale (105 de moins que précédemment, en raison de la réforme de la loi électorale de 2023), pour un mandat de quatre ans. Chaque électeur dispose de deux voix : une pour élire le représentant de leur circonscription (choisi au scrutin uninominal à un tour dans 299 circonscriptions) et une autre pour manifester sa préférence pour un parti en votant pour une liste de candidats proposé par un parti (spécifique à chaque État). Les 630 sièges sont répartis au scrutin proportionnel entre les partis. Seuls les partis qui obtiennent au moins 5% des voix ou trois circonscriptions sont éligibles à une représentation à l'assemblée fédérale.

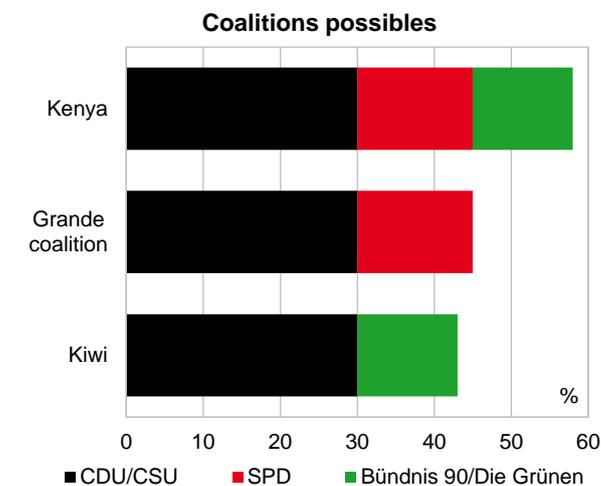
Quels partis au prochain gouvernement ?

La formation d'un nouveau gouvernement ne devrait pas être immédiate. Au cours des trente dernières années, Helmut Kohl ou Gerhard Schröder sont parvenus à un accord en un mois, tout comme Angela Merkel lors de son deuxième

mandat, tandis que les trois autres investitures de Merkel ou le gouvernement Scholz ont nécessité jusqu'à six mois de négociations.

L'issue la plus probable de cette élection est la reconstitution de la grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, une configuration qui conviendrait aux deux partis. Bien que les Verts pourraient accepter de constituer une « coalition Kenya », un gouvernement à trois partis n'est pas l'option privilégiée, principalement en raison de la possibilité que Habeck puisse éclipser les membres de la CDU/CSU et le SPD au gouvernement. De plus, une participation des Verts à la coalition laisserait probablement l'AfD comme seul parti d'opposition, ce qui est jugé indésirable par le reste des principaux partis politiques allemands. En ce sens, tous les partis de l'arc parlementaire ont refusé l'idée de former une coalition gouvernementale avec l'AfD. Un risque possible serait que la grande coalition perde le soutien parlementaire des Verts, une situation peu probable qui pourrait se produire, par exemple, si le Parti populaire européen (PPE) d'Ursula von der Leyen prenait ses distances avec les Verts en Europe.

Les premières projections basées sur les sondages de sortie des urnes seront disponibles à 18 heures et les résultats officiels préliminaires dans la nuit ou au petit matin.



Résumé des propositions des principaux partis

				
Espace budgétaire	La CDU serait favorable à une réforme du frein à l'endettement conforme aux recommandations du Conseil des économistes. Plus favorable à l'austérité, la CSU se montre réticente vis-à-vis de cette réforme.	Favorable à la réforme du frein à l'endettement. Création d'un fonds de 100 milliards d'euros pour financer des investissements.	Favorable à la réforme du frein à l'endettement. Création d'un fonds de 100 milliards d'euros pour financer des investissements	Opposé à toute modification du frein à l'endettement.
Fiscalité	Réduction de l'impôt sur le revenu. Suppression de la surtaxe de solidarité. Réduction de l'impôt sur les sociétés à 25%. Réduction de l'impôt sur les successions. Opposition à l'impôt sur la fortune. Réduction de la TVA sur la restauration à 7%. Augmentation des déductions sur les transactions immobilières pour le premier achat.	Réduction de l'impôt sur le revenu pour 95% des contribuables. Intégration de la surtaxe de solidarité. Augmentation du taux maximum de l'impôt sur le revenu. Établissement d'un impôt sur la fortune. Augmentation de la fiscalité sur les revenus du capital. Introduction d'une taxe sur les transactions financières. Réduction de la TVA sur l'alimentation à 5%.	Établissement d'un impôt sur la fortune. Suppression d'exemptions sur l'impôt sur les successions. Favorable à la taxe foncière.	Extension de la déclaration conjointe sur l'impôt sur les revenus. Suppression de la surtaxe de solidarité. Réduction de l'impôt sur les sociétés à un niveau compétitif au niveau international. Suppression de l'impôt sur les successions. Opposition à l'impôt sur la fortune. Suppression de l'impôt sur les transactions immobilières. Suppression de la taxe foncière. Réduction de la TVA sur la restauration à 7%. Création d'incitations fiscales pour l'épargne-retraite privée. Augmentation du niveau de pension à 70% du dernier revenu net.
Emploi	Conseil indépendant pour fixer le salaire minimum. Promouvoir le travail au-delà de l'âge de la retraite. Limitation des cotisations à la sécurité sociale à 40% du salaire brut. Défiscalisation des heures supplémentaires.	Augmentation du salaire minimum à 15 euros par heure. Prime sur les heures supplémentaires.	Augmentation du salaire minimum à 15 euros par heure. Promouvoir le travail au-delà de l'âge de la retraite.	Promouvoir le travail au-delà de l'âge de la retraite. Réduction des cotisations à la sécurité sociale.

				
Prestations	Remplacement du revenu citoyen par une prestation avec de fortes incitations au travail. Création de portefeuilles d'investissement individuels subventionnés pour financer les futures retraites.	Modification des prestations pour réduire le chômage de longue durée. Établissement d'un congé parental. Maintien des pensions à 48% du salaire moyen.	Maintien des pensions à 48% du salaire moyen. Création d'un fonds public pour financer les retraites.	Remplacement du revenu citoyen par une prestation avec de fortes incitations au travail.
Énergie	Réintroduction de l'énergie nucléaire. Baisse de l'impôt sur l'électricité. Baisse des tarifs de réseau.	Opposition au redémarrage des centrales nucléaires. Baisse de l'impôt sur l'électricité au niveau minimum autorisé par la législation européenne. Baisse des tarifs de réseau. Subvention du coût de l'énergie des ménages.	Opposition à l'énergie nucléaire. Baisse de l'impôt sur l'électricité au niveau minimum autorisé par la législation européenne. Baisse des tarifs de réseau.	Réintroduction de l'énergie nucléaire. Maintien des centrales électriques à charbon. Baisse de l'impôt sur l'électricité. Rétablissement de l'approvisionnement par les gazoducs Nord Stream.
Environnement	Objectif neutralité carbone 2045.	Objectif neutralité carbone 2045. Augmentation de la tarification du carbone. Développement du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.	Objectif neutralité carbone 2045. Investissement en capture de carbone. Subventions aux ménages à faibles revenus pour la décarbonation.	Retrait des accords sur le changement climatique. Suppression du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Suppression de la tarification du carbone.
Tissu entrepreneurial	Suppression de l'interdiction de vente de véhicules à combustion interne d'ici 2035. Suppression de la loi sur les chaînes d'approvisionnement. Rendre les règles d'amortissement plus attractives pour l'investissement. Réduction de la bureaucratie.	Remboursement de 10% de l'impôt sur les investissements productifs. Introduction d'un bonus fiscal pour les investissements pour produire en Allemagne. Opposition aux amendes sur les constructeurs automobiles allemands. Subvention de la production nationale de véhicules électriques. Subvention de l'achat de véhicules électriques par des crédits d'impôt. Réduction de la bureaucratie.	Remboursement de 10% de l'impôt sur les investissements productifs. Soutien à la production des branches industrielles intensives en énergie en subventionnant des investissements pour la décarbonation. Subvention de la production européenne de véhicules électriques. Établissement de droits de douane sur les véhicules électriques chinois. Réduction de la bureaucratie.	Soutien à l'industrie automobile allemande. Suppression de l'interdiction de vente de véhicules à combustion interne d'ici 2035. Arrêt du soutien aux véhicules électriques. Suppression de la loi sur les chaînes d'approvisionnement. Réduction de la bureaucratie.
Défense	Augmentation de la dépense en défense à 2% du PIB. Soutien militaire à l'Ukraine.	Augmentation des dépenses pour la défense à 2% du PIB. Soutien militaire à l'Ukraine.	Augmentation des dépenses pour la défense à 2% du PIB. Soutien militaire à l'Ukraine.	Augmentation des dépenses pour la défense. Refus du soutien militaire à l'Ukraine.

				
Europe	Opposition à l'émission d'une dette européenne commune.			Retour au mark. Réduction de la contribution au budget européen. Opposition à l'émission d'une dette européenne commune. Opposition à une taxation au niveau européen.
Autres	Frein aux demandes d'asile à la frontière. Recours à des pays tiers pour traiter les demandes d'asile.	Limitation des loyers des logements. Pas de recours à des pays tiers pour traiter les demandes d'asile. Incitations au retour volontaire des réfugiés.	Limitation des loyers des logements. Pas de recours à des pays tiers pour traiter les demandes d'asile.	Frein aux demandes d'asile à la frontière. Introduction de contrôles frontières. Recours à des pays tiers pour traiter les demandes d'asile. Expulsion des immigrés en situation irrégulière.
Coût estimé des mesures	89 milliards d'euros (2,1% du PIB).	30 milliards d'euros (0,7% du PIB).	48 milliards d'euros (1,1% du PIB).	149 milliards d'euros (3,5% du PIB).

Sources : AfD, Bündnis 90/Die Grünen, CDU/CSU, SPD, IW, Crédit Agricole SA / ECO

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
20/02/2025	Koweït – Le temps des arbitrages ?	Moyen-Orient
19/02/2025	Chili – Réforme décisive du système de retraites	Amérique latine
18/02/2025	Le PIB britannique échappe de justesse à la contraction au T4-2024	Royaume-Uni
18/02/2025	Webconférence Avenir de l'Europe – Nouvelles règles budgétaires : quelles trajectoires pour les dettes publiques ?	Union européenne
18/02/2025	France – Le taux de chômage diminue légèrement au quatrième trimestre 2024, à 7,3%	France
17/02/2025	ECO Tour 2025 : état de l'économie française secteur par secteur	Secteurs, France
17/02/2025	Zone euro – La production industrielle recule de nouveau en 2024	Zone euro
17/02/2025	Chine – La croissance, une "surprise positive" qui n'enterre pas de profondes interrogations	Asie
14/02/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
13/02/2025	Désormais, tout est lié...	Afrique, géopolitique, métaux
13/02/2025	Afrique sub-saharienne : délestages et infrastructures vieillissantes : le piège énergétique sud-africain	Afrique
12/02/2025	Mexique : guerre commerciale, premières salves, cessez-le-feu fragile	Amérique latine
11/02/2025	France – 2024, année record à la fois pour les défaillances et pour les créations d'entreprises	France
11/02/2025	Parole de banques centrales – BoE : Face aux incertitudes, la prudence est de mise	Royaume-Uni
10/02/2025	Parole de banques centrales – Taux d'intérêt d'équilibre, la BCE ne s'engage pas	Zone euro
07/02/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
06/02/2025	Hongrie – Slovaquie : radicalité à l'extérieur, fragilité à l'intérieur	PECO
06/02/2025	En Inde, le ralentissement de la croissance complique les arbitrages	Asie
06/02/2025	Royaume-Uni – Scénario 2025-2026 : le budget d'automne 2024 complique les perspectives économiques	Royaume-Uni
05/02/2025	Chine – "Le rôle démesuré de la Chine dans la dynamique économique mondiale"	Monde
04/02/2025	Zone euro : un ralentissement généralisé de la croissance au T4 2024	Zone euro
04/02/2025	Italie : le taux de chômage augmente en décembre	Italie
03/02/2025	Espagne – Secteur manufacturier : résilience et transformation	Zone euro

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.